



Les ministres des transports de Belgique, du Danemark, de France, d'Allemagne, du Luxembourg et des Pays Bas demandent un agenda social européen ambitieux dans l'aviation

Le secteur européen de l'aviation a connu une croissance impressionnante au cours des dernières années. En même temps, il est aussi confronté à des défis majeurs tels que la saturation de l'espace aérien, une forte pression commerciale et des pratiques concurrentielles inéquitables de certains pays tiers, de même que des questions non résolues concernant les droits sociaux. Les discussions en cours et les grèves à répétition dans de nombreux Etats membres de l'Union européenne sont une illustration du mécontentement actuel des employés de ce secteur.

A la veille du sommet de l'aviation organisée par la présidence autrichienne du Conseil de l'Union européenne, qui commence demain 3 octobre à Vienne, les ministres des transports de Belgique, du Danemark, de France, d'Allemagne, du Luxembourg et des Pays Bas ont signé une « déclaration sur un agenda social dans l'aviation » commune. Les ministres ont pris cette initiative afin de mettre en valeur l'importance qu'ils accordent à des conditions de travail équitables pour le secteur de l'aviation, de souligner le besoin d'une application cohérente des droits sociaux et de la protection sociale existants, au plans nationaux comme européen.

Les Six Etats membres demandent également que la Commission européenne, conformément à sa stratégie de l'aviation publiée en 2015, poursuive ses travaux sur des mesures concrètes et efficaces pour faire face aux problèmes majeurs existants et non résolus. L'aviation étant par nature un secteur d'activité largement international, une approche cohérente européenne – guidée par la Commission – est nécessaire pour mettre tous les acteurs du secteur sur un pied d'égalité en vue d'une concurrence équitable. En ces temps de pénurie internationale importante de pilotes et d'équipages, garantir une « connectivité responsable socialement » bénéficiera à terme à tous : employeurs, employés et passagers.

La déclaration reste ouverte pour que les autres Etats membres puissent s'y joindre et promouvoir la nécessité d'un agenda social significatif pour l'aviation en Europe.